Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: - (1993)

Heft: 57: Edouard-Marcel Sandoz

Rubrik: Revue de presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ARGOVIE

La nature se rebelle

Un accident peu banal est survenu récemment dans le canton d'Argovie. Des sangliers ont en effet fait dérailler la locomotive d'un train régional, non loin de la gare de Mumpf. Miraculeusement, personne n'a été blessé. Mais les sangliers ont payé un lourd tribut: plusieurs d'entre eux ont été tués dans la collision. Selon l'Office fédéral de l'environnement, les hordes de sangliers se sont singulièrement développées ces dernières années. Et l'accident de Mumpf n'est pas le premier : quelque temps auparavant, sept sangliers sont morts, sur les routes du canton de Schaffhouse.

BERNE

Candidats

L'Union démocratique du centre (UDC) a choisi ses candidats aux élections d'avril 1994 au Gouvernement cantonal. Outre le Conseiller d'Etat sortant Peter Schmid, l'assemblée des délégués du parti a désigné la Conseillère Nationale Elisabeth Zölsch et Hans Lauri, actuellement directeur de l'Administration fédérale des douanes. Aujourd'hui, l'UDC dispose de 3 des 7 sièges du Gouvernement cantonal. Il avait déjà été décidé de reproposer le directeur de l'instruction publique, Peter Schmid. Il restait à choisir deux autres candidats pour succéder aux Conseillers démissionnaires Ueli Augsburger et Peter Siegenthaler.

Pour les lignes régionales

Un groupe d'études, "Rail régional", a été constitué dans le Jura bernois pour faire face au démantèlement du trafic ferroviaire régional. Il veut proposer des alternatives crédibles aux projets des CFF. "Rail régional" va donc étudier les scénarii prévus par la régie fédérale, ainsi que d'autres projets en cours, afin de pouvoir faire des propositions valables pour le Jura bernois. Parmi les priorités figure le problème des correspondances entre le Jura bernois et le noeud ferroviaire de Bienne.

GENEVE

Elections du Conseil d'Etat

Il y avait bien longtemps que cela n'était plus arrivé : un gouvernement de droite s'installe pour 4 ans à Genève, sans partage de pouvoir. L'Entente bourgeoise (radicaux, libéraux et démocrates chrétiens) a en effet totalement évincé la gauche et raflé les 7 sièges du Conseil d'Etat. Du jamais vu depuis...1945 ! Guy Olivier Segond (parti radical) est élu en tête (50.557 voix). Olivier Vodoz (libéral, 47526 voix), Jean-Philippe Maître (démocrate-chrétien, 47.352 voix), Claude Haegi (libéral, 41.884 voix) sont également élus. Trois nouveaux apparaissent : le démocrate-chrétien Philippe Joye (41.705 voix) et le radical Gérard Ramseyer (40.768 voix). Et, pour la première fois, une femme fait son entrée au gouvernement genevois en la personne de Martine Brunschwig Graf (libérale, 46.502 voix). La Suisse compte désormais 11 Conseillères d'Etat, dont 3 en Suisse romande (Ruth Lüthi à Fribourg et Odile Montavon dans le Jura et donc Martine Brunschwig Graf). Comme pour les précédentes élections genevoises, la gauche est la grande perdante, le Conseiller d'Etat sortant Christian Grobet arrivant même en 11ème position, loin derrière d'autres candidats de gauche comme Micheline Calmy-Rey.

JURA

Disparition de Pierre Etique

Le Conseiller national jurassien Pierre Etique (PRD) vient de mourir. Il avait 48 ans et venait de subir une délicate opération chirurgicale pour un cancer du foie.

Né le 12 février 1945 à Porrentruy, Pierre Etique représentait le PRD au Conseil National depuis 1983. Il était en outre directeur de l'Ecole professionnelle commerciale de Porrentruy. Il avait commencé sa carrière politique au Grand Conseil bernois où il était entré en 1970. Il y était resté jusqu'en 1978. Un an plus tard, il siégait au Parlement jurassien, avant de faire son entrée au Conseil National en 1983. Réélu brillamment en 1987 puis en 1991, il présida la commission chargée de l'élaboration de l'article constitutionnel sur les langues. Pour le Président du groupe radical, Pierre Etique était "intraitable lorsqu'il s'agissait de défendre les intérêts de son canton et de la langue française, mais il était très sensible aux problèmes de l'éducation et du chômage, questions sur lesquelles il s'engageait avec vigueur".

Alain Schweingruber, avocat à Delémont et député au Parlement jurassien, devrait lui succéder au Conseil National.

SCHWYZ

Pas d'accord

Tout aurait pu bien se passer. En septembre 92, Richard Camenzind, président du gouvernement schwyzois, annonçait avec fierté qu'une douzaine de villages s'étaient regroupés en association pour créer un centre d'accueil pour les sans-abri, principalement des drogués de la région, refoulés par Zurich.

L'association avait donc trouvé une maison à Bennau. C'est là que les ennuis ont commencé. Si chacun reconnaissait l'utilité d'un asile de nuit, personne en fait n'en voulait chez soi. Les voisins du centre d'accueil ont saisi la justice, avec l'appui d'Einsiedeln, dont dépend Bennau. Le Tribunal cantonal de Schwyz leur a donné tort : rien n'empêche l'ouverture d'un asile

SCHAFFHOUSE

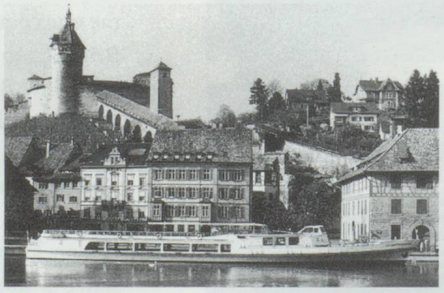

Obligé

Saviez-vous que le canton de Schaffhouse est le seul canton suisse où voter est une obligation ? Il est le seul et le restera. L'UDC avait en effet voulu changer cet état de fait et demandait un assouplissement de la règle, mais le Grand Conseil en a décidé autrement, par 53 voix contre 17. Cette obligation de participer aux votations et aux élections, sous peine d'amende, existe dans le canton depuis 1876. ■

de nuit dans une zone d'habitation. Diplomates, les membres de l'association ont proposé un temps d'essai avant de décider d'une ouverture définitive. Mais quand les responsables de l'asile ont voulu entrer dans la maison de Bennau, ils se sont heurtés aux habitants du quartier qui leur interdisaient tout accès et les menaçaient d'aller chercher leurs armes s'ils passaient outre. Les responsables durent faire demi-tour. Ils devaient faire une deuxième tentative le lendemain, sous la protection de la police cette fois. Même scénario : le passage était barré par une foule encore plus nombreuse (environ 150 personnes). Le commandant de la police cantonale, Oskar Kälin, refusa catégoriquement d'engager ses hommes contre "des citoyens intègres, simplement pour qu'on puisse mettre en place quelque chose qui ne résout en rien le problème de la drogue". L'asile n'ouvrit donc pas ses portes et les opposants purent faire, ce soir là, la fête. La question des drogués schwyzois, refoulés par Zurich et par leur canton, reste pendante.

VAUD

Accord salarial

Finalement, les fonctionnaires cantonaux toucheront quand même une augmentation de salaire (dite "compensation du renchérissement") de 1%. Mais, en échange, ils devront payer eux-mêmes la totalité de leur assurance pour accidents non professionnels, dont une partie était jusque-là assumée par l'Etat. Leur souscription passera ainsi de 0,38 à 1,33% de leur salaire. Cette mesure, décidée grâce à un accord signé entre le Conseil d'Etat et la Fédération des syndicats de fonctionnaires, permettra à l'Etat de Vaud d'économiser quelque 32,5 millions de frs.s.

Résultat des élections municipales

Lausanne élisait en novembre dernier sa municipalité. La répartition des sièges ne change pas et se partage toujours entre trois socialistes - Pierre Tillmann, Yvette Jaggi et Jean-Jacques Schilt, deux radicaux - Francis Thévoz et Doris Cohen Dumeni, un écologiste - Daniel Brélaz et un libéral - Jean Claude Rosset. A la surprise de tous, le radical Olivier Chevallaz n'a pas été réélu : peut-être lui reprochait-on son double mandat (il est Conseiller National) ? ■

Publicité

Maison d'Accueil - 1344 L'Abbaye
Tél. (021) 841 17 84
Fatigué ou en recherche convalescent ou vacancier
La MAISON D'ACCUEIL vous propose
un lieu de repos, de promenades
un lieu d'écoute et de prières
une table familiale
de jolies chambres à 1 ou 2 lits
LA VALLÉE DE JOUX
Un art de vivre

ZURICH

Sous contrôle

C'est à Zurich que commencera prochainement le programme d'aide aux toxicomanes, lancé par l'Office fédéral de la santé publique. 150 personnes seront prises en charge par la communauté de travail ARUD et bénéficieront de remises contrôlées de drogues (méthadone, héroïne ou morphine). Le but de cette action est d'aider les personnes dépendantes - principalement des femmes, en l'occurrence - à rompre le cercle infernal de la drogue et de la prostitution et à améliorer leurs conditions de santé physique et morale. A Thoune (BE), un projet identique est également sur le point de démarrer. Ce projet visera une "clientèle" différente mais il a aussi un autre but: obtenir des renseignements sur les effets de l'héroïne et de la morphine. Ces drogues seront administrées à une cinquantaine de toxicomanes selon la méthode du "double aveugle" : ni le malade, ni le thérapeute ne sauront à qui à été distribué quoi. Là aussi, une aide sanitaire, sociale et psychologique sera assurée. Ces programmes, menés sous contrôle scientifique, devraient durer 3 ans. Se pose cependant le problème du financement. Les cantons concernés et l'Office de la santé pensaient que les caisses-maladie rembourseraient les soins effectués. Mais les assureurs ont refusé d'assumer financièrement ces projets expérimentaux. Zurich a trouvé une partie du financement. A Thoune, on attend, pour le début de l'année prochaine, une réponse du Grand Conseil bernois.

En Suisse, 30.000 personnes sont actuellement dépendantes de drogues. A ce jour, 10.000 traitements par méthadone (drogue obtenue par synthèse, présentée souvent comme une alternative à l'héroïne), sont administrés en Suisse. Certains thérapeutes pensent en effet que la distribution de cette drogue, dûment controlée, peut amener le toxicomane à envisager une cure de désintoxication. Mais ce système implique des contraintes ressenties comme insupportables par certains drogués. D'où l'idée déjà mise en pratique en Angleterre, dans 3 centres hospitaliers, de distribuer de l'héroïne ou de la morphine. L'expérience anglaise montre que les personnes bénéficiant d'une telle aide retrouvent une vie presque normale et peuvent parfois retravailler : trafic et délinquance, liés à la toxicomanie, reculent d'autant dans les régions où de telles expériences ont été menées. ■